






PLAN DE DÉVELOPPEMENT 2003-2004

HORIZON 2006

AGENCE DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DU QUÉBEC



Diffusion
Agence de l'efficacité énergétique
5700, 4e avenue Ouest, bureau B-405
Charlesbourg (Québec)
G1H 6R1
Téléphone : (418) 627-6379
1 877 727-6655 (sans frais)
Télécopieur : (418) 643-5828
Courriel : aee@aee.gouv.qc.ca

© Gouvernement du Québec 2004
Dépôt légal - 4^e trimestre 2004
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-550-39303-1
Publication n° 05-02-28

TABLE DES MATIÈRES



| | |
|---|---------|
| Sommaire | Page 5 |
| 1. Agence de l'efficacité énergétique | Page 7 |
| 1.1 Historique de l'organisation..... | Page 7 |
| 1.2 Mission | Page 7 |
| 1.3 Clientèle | Page 7 |
| 1.4 Offre de produits et de services | Page 8 |
| 1.5 Gestion de l'Agence | Page 9 |
| 2. Bilan de la situation au 1^{er} avril 2003 | Page 11 |
| 2.1 Balisage..... | Page 11 |
| 2.2 Bilan corporatif et administratif | Page 11 |
| 2.3 Bilan des interventions | Page 12 |
| 2.4 Bilan des activités de sensibilisation | Page 14 |
| 3. Environnement d'affaires de l'Agence | Page 17 |
| 4. Orientations et objectifs stratégiques | Page 21 |
| Orientation 1 : Contribuer au développement économique et à la réduction des gaz à effet de serre en incitant la clientèle à mieux utiliser l'énergie | Page 21 |
| Orientation 2 : Favoriser le développement de l'industrie de l'efficacité énergétique et appuyer son rayonnement | Page 24 |
| Orientation 3 : Consolider la collaboration avec les milieux régionaux et locaux en vue de promouvoir l'efficacité énergétique | Page 25 |
| Orientation 4 : Concevoir et offrir des produits et des services de qualité et consolider le savoir-faire de l'Agence | Page 26 |
| 5. Plan d'action | Page 28 |

SOMMAIRE



ORGANISATION

En 1997, l'Assemblée nationale adoptait à l'unanimité la Loi sur l'Agence de l'efficacité énergétique (L.R.Q., c. A-7.001). En décembre de la même année, l'Agence commençait ses activités. Sa mission consiste, dans une perspective de développement durable, à assurer la promotion de l'efficacité énergétique pour toutes les sources d'énergie, dans tous les secteurs d'activité, au bénéfice de l'ensemble des régions du Québec.

La clientèle de l'Agence est variée et regroupe tous les utilisateurs d'énergie. Il peut s'agir autant du citoyen, du gestionnaire d'entreprise commerciale ou industrielle que de l'administrateur public. L'Agence leur offre une gamme diversifiée de produits et de services en proposant notamment des outils sur mesure en vue d'une meilleure utilisation de l'énergie.

L'Agence met à leur disposition du matériel et des outils d'information, de formation et d'éducation. Elle peut concevoir des interventions en matière d'efficacité énergétique pour des clientèles spécifiques. Elle apporte également son soutien à la mise en œuvre de projets de démonstration et d'études de faisabilité. L'Agence apporte son soutien au gouvernement sur les questions relatives à l'efficacité énergétique, notamment par des avis gouvernementaux.

ENVIRONNEMENT D'AFFAIRES

L'efficacité énergétique constitue un défi très important pour le Québec et tous les utilisateurs d'énergie ont intérêt à réduire leur consommation dans une perspective économique et environnementale. À ce jour, l'analyse du potentiel d'économie d'énergie démontre que des mesures d'économie s'avèrent rentables mais plusieurs ne sont pas appliquées.

L'efficacité énergétique a pourtant des impacts positifs et peut entraîner de très intéressantes retombées économiques. Les consommateurs y gagnent en réduisant leur facture d'énergie tout en accroissant leur confort. Aussi, en plus de requérir de la main-d'œuvre dans les différents secteurs d'activités répartis sur tout le territoire québécois, l'efficacité énergétique permet aux entreprises québécoises de se positionner avantageusement sur le marché international qui est en rapide expansion.

L'efficacité énergétique constitue un élément clé dans une stratégie de réduction des émissions des gaz à effet de serre, en favorisant, à titre d'exemple, une meilleure utilisation de l'énergie fossile.

ORIENTATIONS, OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Pour réaliser sa mission, l'Agence s'est dotée d'orientations et d'objectifs à atteindre au cours de l'année 2003-2004. Pour y parvenir, l'Agence mise notamment sur l'effet multiplicateur d'un vaste réseau de partenaires et d'agents de promotion et de livraison qui contribuent à un grand nombre d'activités et à la mise sur pied de ses interventions à la grandeur du Québec.

Les deux premières des quatre orientations de l'Agence visent à contribuer au développement économique du Québec et, plus particulièrement, au développement de l'industrie de l'efficacité énergétique et à son rayonnement.

Dans cette optique, l'Agence continuera d'offrir à sa clientèle différents outils en vue de lui permettre de réduire ou d'optimiser sa consommation d'énergie. Ces produits et services concernent autant l'habitation neuve ou existante (Novoclimat, inspection énergétique, logements des ménages à budget modeste) que le bâtiment institutionnel (études de faisabilité).

De plus, l'Agence privilégiera la poursuite des projets de démonstration en cours et la diffusion des plus concluants. L'Agence collaborera avec les Forums efficacité énergétique dans le but d'accroître le nombre d'entreprises investissant dans les mesures identifiées dans ces projets.

L'Agence poursuivra sa collaboration avec des organismes oeuvrant dans le milieu de la recherche. Elle appuiera également des activités visant à initier les jeunes des niveaux primaire, secondaire et post-secondaire à l'efficacité énergétique. On pense notamment aux Expo-Sciences et aux bourses remises à des étudiants lors du Concours Énergia.

De même, la collaboration établie avec les milieux régionaux et locaux oriente les façons de faire de l'organisation. Ainsi, l'Agence maintiendra sa collaboration avec la Chambre de commerce du Québec et les Forums efficacité énergétique en vue du Gala des Mercuriades et de la remise de prix régionaux en efficacité énergétique, de même que de la tenue de la Semaine de l'efficacité énergétique.

Son soutien à l'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie dans le cadre de son congrès et de son Concours Énergia permettra d'accentuer la sensibilisation des différentes clientèles.

Par ailleurs, l'Agence continuera d'intervenir en vue d'inciter les municipalités à entreprendre une démarche en efficacité énergétique. À cet effet, elle poursuivra notamment son intervention visant la réduction de la consommation d'énergie dans les arénas.

Afin d'assurer à sa clientèle un service à la hauteur de ses attentes, l'Agence, accréditée ISO 9001, et son personnel, entendent respecter rigoureusement la déclaration de services à la clientèle qu'ils ont adoptée. Le personnel, les partenaires, les agents de promotion et de livraison ainsi que les fournisseurs de l'Agence doivent faire équipe en vue d'offrir un service de qualité.

Au total, c'est une cinquantaine d'interventions qui sont prévues au plan d'action de l'Agence afin d'améliorer la performance énergétique du Québec.

1

AGENCE DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE



1.1 HISTORIQUE DE L'ORGANISATION

En novembre 1996, en réponse au Débat public sur l'énergie, le ministre des Ressources naturelles rendait publique une nouvelle politique énergétique. Dans ses grandes orientations, cette politique proposait de mettre l'énergie au service des Québécois.

Cette priorité s'est traduite par l'adoption, en juin 1997, à l'Assemblée nationale de la Loi sur l'Agence de l'efficacité énergétique. En décembre de la même année, l'Agence commençait ses activités.

1.2 MISSION

L'Agence de l'efficacité énergétique a pour mission, dans une perspective de développement durable, d'assurer la promotion de l'efficacité énergétique pour toutes les sources d'énergie, dans tous les secteurs d'activité, au bénéfice de l'ensemble des régions du Québec.

En vue de remplir adéquatement sa mission, l'Agence utilise différents leviers d'intervention. L'appui financier et professionnel aux différents utilisateurs d'énergie en est un exemple. Ce soutien se concrétise par son programme de promotion de l'efficacité énergétique de même que son programme d'intervention auprès des ménages à budget modeste. La collaboration avec des organismes privés, institutionnels et communautaires permet également à l'Agence d'assurer la promotion de l'efficacité énergétique.

1.3 CLIENTÈLE

Les interventions de l'Agence s'adressent à une clientèle variée. Les besoins et les attentes sont souvent différents selon que l'on s'adresse, à titre d'exemple, au citoyen, au gestionnaire d'entreprise ou à un administrateur public. On peut répartir cette clientèle en cinq grandes catégories :

- Grand public - propriétaires et locataires, professeurs, jeunes du primaire et du secondaire, élèves du post-secondaire, adultes en formation professionnelle et continue
- Commerciale - petites et moyennes entreprises (vente au détail), entreprises de services, immeubles de bureaux
- Industrielle - entreprises grandes consommatrices d'énergie, entreprises manufacturières dont la petite et moyenne industrie
- Institutionnelle - réseau de la santé et des services sociaux, réseau de l'éducation, secteur public, secteur municipal, sociétés d'État
- Transport - automobilistes, conducteurs de véhicules lourds, gestionnaires de flottes, usagers du transport en commun et de d'autres moyens de déplacement.

1.4 OFFRE DE PRODUITS ET DE SERVICES

L'Agence offre à sa clientèle une gamme diversifiée de produits et de services. Cette offre, reflet de son expertise, assure à sa clientèle des outils sur mesure en vue d'une meilleure utilisation de l'énergie. Elle répond à une stratégie en quatre volets : sensibiliser, démontrer, inciter, orienter. Au fil des années, les produits et services de l'Agence se sont précisés afin de répondre adéquatement au mandat prévu à sa loi constitutive. Les quatre produits et services de l'Agence se résument comme suit :

Sensibilisation

- Production de divers outils d'information, de formation et d'éducation concernant tous les aspects de l'efficacité énergétique, en fonction des clientèles et de leurs besoins : manuels de formation, publications, site Internet, centre de documentation, expositions, stands, conférences, congrès, produits multimédias, trousse d'intervention, etc.
- Diffusion de ces divers outils aux clientèles.
- Veille stratégique et activités prospectives.
- Appui à l'exportation :
 - Veille institutionnelle
 - Assistance technique et organisationnelle aux entreprises qui le requièrent et qui répondent aux priorités de l'Agence afin de les aider à accéder à des marchés prometteurs en efficacité énergétique.

Démonstration

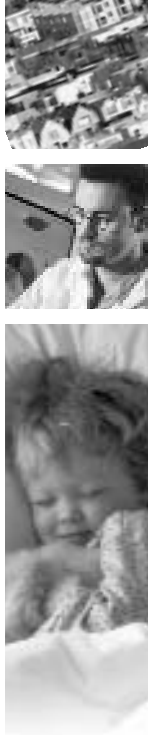
- Projets originaux réalisés in situ, en collaboration avec des clients et des partenaires, dans le but de démontrer les avantages d'une nouvelle technologie, d'une nouvelle approche ou d'une nouvelle application qui offrent un potentiel d'efficacité énergétique intéressant et qui sont reproductibles.

Incitation à la mise en oeuvre

- Conception, gestion, suivi et évaluation de plans d'action et d'outils d'intervention visant à réaliser des économies d'énergie, en collaboration avec divers partenaires et agents de promotion et de livraison pour atteindre les objectifs définis.

Avis et conseils

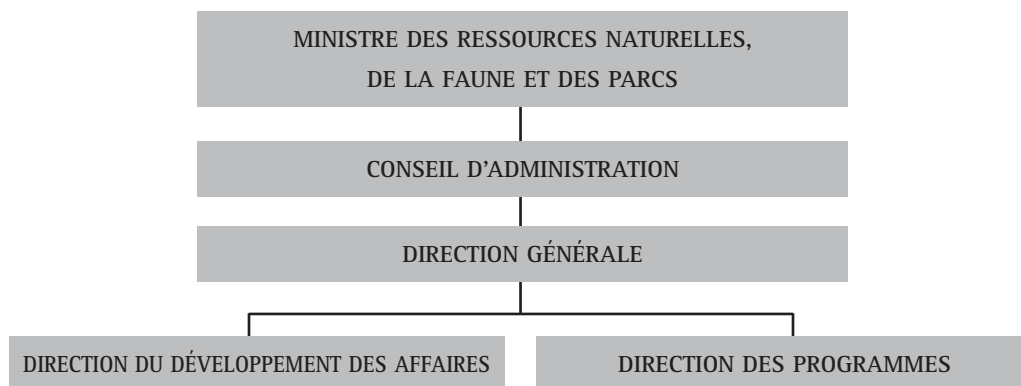
- Commentaires ou avis formulés au gouvernement ou à certains organismes sur toute question relative à l'efficacité énergétique, incluant les lois, les règlements et les normes dans ce domaine.
- Propositions de modifications aux lois, règlements ou normes sous la responsabilité de l'Agence et mise en application.



1.5 GESTION DE L'AGENCE

1.5.1 STRUCTURE

L'Agence est un organisme qui relève du ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs. Un conseil d'administration, représentant les milieux intéressés par l'efficacité énergétique, établit les orientations de l'Agence. Il approuve son plan de développement, son budget, son rapport annuel, ses interventions et certains de ses projets.



1.5.2 RÈGLES DE GESTION

L'Agence adhère aux principes de gestion suivants :

- bien faire la première fois, à chaque fois (ISO 9001) ;
- assurer un équilibre entre le faire et le faire faire notamment en favorisant un recours à des agents de livraison pour l'exécution du programme de promotion de l'efficacité énergétique et du programme d'intervention auprès des ménages à budget modeste ;
- rechercher l'effet de levier par le partenariat ;
- maintenir une veille technologique ;
- soutenir l'excellence professionnelle ;
- mesurer systématiquement les résultats.

L'Agence a adopté une déclaration de services à la clientèle visant à fournir aux clients :

- un accueil courtois et professionnel ;
- une offre de produits et services adaptés à leurs besoins ;
- la garantie, en toute confidentialité, d'un traitement équitable.

La déclaration prévoit notamment des objectifs précis relativement au traitement d'une demande d'un client. Tout client peut obtenir cette déclaration en communiquant avec l'Agence.

1.5.3 BUDGET

| | 2003-2004 | | |
|---|---------------|-------------------|--------------|
| | Agence \$ | Partenaires \$ | Total \$ |
| | 000 \$ | | |
| Mesures de sensibilisation | | | |
| Information, documentation, promotion, appui régional | 1 349 | - | 1 349 |
| Appui à l'exportation | 60 | 175 | 235 |
| Mesures de démonstration | | | |
| Appui à des nouvelles technologies, approches et applications | 900 | - | 900 |
| Mesures d'incitation à la mise en oeuvre | | | |
| Novoclimat | 271 | 328 | 599 |
| Inspection énergétique | 458 | 505 | 963 |
| Ménages à budget modeste | 667 | 825 | 1 492 |
| Institutionnel | 742 | 2 175 | 2 917 |
| Municipal | 364 | 584 | 948 |
| Mesures d'avis et conseils | | | |
| Avis et conseils (législation, réglementation) | 315 | - | 315 |
| Total | 5 126 | 4 592 | 9 718 |

Le budget 2003/2004 atteint 9,7 millions de dollars en 2003-2004. Des ressources budgétaires sont allouées à chacun des quatre types de mesures de l'Agence. La mesure concernant le secteur institutionnel est l'intervention qui requiert les ressources budgétaires les plus importantes, qui sont fournies principalement par un partenaire de l'Agence.

1.5.4 RESSOURCES HUMAINES

Les ressources humaines de l'Agence représentent en 2003-2004 35 postes temps complet, comme en 2002-2003. Près de la moitié de l'effectif se consacre aux mesures d'incitation à la mise en oeuvre, environ 30 % aux mesures de sensibilisation et le solde aux mesures de démonstration et d'avis et conseils à parts égales.

2

BILAN DE LA SITUATION AU 1^{er} AVRIL 2003



2.1 BALISAGE

L'Agence réalise, sur une base continue, des activités générales et spécifiques de balisage de manière à orienter adéquatement ses actions. D'autres organismes reliés à l'efficacité énergétique font de même dans le cadre de leurs activités. Ainsi, le Centre canadien en efficacité énergétique a produit sa quatrième évaluation annuelle des efforts des gouvernements du Canada afin d'améliorer l'utilisation de l'énergie. Comme l'année précédente, le Québec remporte, en 2002, la première place, ex aequo avec le Yukon. Le Québec est considéré par le Centre comme un leader en efficacité énergétique au Canada parce qu'il y alloue des ressources importantes en termes de programmes et de normes et que le cadre réglementaire qu'il a mis en place favorise aussi la réalisation d'économies d'énergie par l'intermédiaire des distributeurs. Le Centre souligne notamment que le travail exemplaire du Québec résulte des interventions ciblées de l'Agence de l'efficacité énergétique.

En se voyant allouer la cote « A », non seulement le Québec conserve-t-il la première place pour la deuxième année consécutive dans l'évaluation du Centre, mais il améliore sa cote pour une troisième année d'affilée (« B » en 1999, « B+ » en 2000, « A- » en 2001 et « A » en 2002).

2.2 BILAN CORPORATIF ET ADMINISTRATIF

En 2002-2003, l'accréditation ISO 9001 de l'Agence a été reconfirmée. Dans un souci d'amélioration continue, l'Agence s'est dotée en 2002-2003 d'outils en vue de mieux apprécier les efforts mis en place en vue d'une gestion axée sur les résultats. Ainsi, pour les produits et services destinés à sa clientèle, l'Agence s'est dotée d'indicateurs de suivi basés sur les cibles du plan de développement. Par exemple, pour les interventions auprès des ménages à budget modeste, les indicateurs concernent notamment la répartition régionale, les types de clientèle et les types de services rendus. L'Agence a aussi adopté une procédure de gestion des plaintes.

Au plan de la promotion et du financement de l'efficacité énergétique par des partenaires de l'Agence, l'entente convenue avec la société en commandite Gaz Métropolitain en février 2002 pour les interventions auprès des ménages à budget modeste et dans les secteurs résidentiel et institutionnel continue de s'appliquer. Hydro-Québec a déposé à la Régie de l'énergie en novembre 2002 son plan global en efficacité énergétique qui prévoit notamment sa participation au financement des interventions de l'Agence dans le secteur résidentiel, notamment auprès des ménages à budget modeste. La Régie a approuvé le plan en juin 2003.

Par ailleurs, une stratégie de communication plus ciblée a été élaborée en 2002-2003. Elle met en avant-plan les profils et besoins des clientèles afin d'accroître l'efficacité des messages et actions. Les thématiques seront adaptées à chacun des segments de clientèle. L'Agence s'est dotée d'un message corporatif adapté aux clientèles. Le message veut démontrer à la fois les bénéfices économiques et environnementaux associés à l'efficacité énergétique.

*Vous économisez.
L'environnement y
gagne aussi.*

2.3 BILAN DES INTERVENTIONS

Au cours de l'année 2002-2003, l'Agence a mis en oeuvre six types d'interventions. L'Agence a évalué le potentiel d'efficacité énergétique dans les secteurs résidentiel, commercial et institutionnel. Le Programme de promotion de l'efficacité énergétique (PPEÉ) a été revu. Le volet bâtiments municipaux a été adopté et mis en oeuvre. Le PPEÉ regroupe maintenant toutes les interventions, sauf celle concernant les ménages à budget modeste car elle fait l'objet d'un financement distinct.

Les interventions visant l'habitation et le secteur institutionnel sont opérationnelles depuis 1999 alors que le soutien aux projets de démonstration est en vigueur depuis 1998. Le bilan ci-après fait état des résultats de l'année en cours de même que depuis la mise en vigueur des interventions. Ce bilan résulte de l'action concertée de l'Agence, de ses partenaires, de ses agents de promotion et de livraison et de ses clients.

LES INSTITUTIONS DES RÉSEAUX PUBLICS DE LA SANTÉ ET DE L'ÉDUCATION

- Réalisation d'analyses et d'études visant 562 bâtiments, dont 77 en 2002-2003. La moitié ont fait l'objet d'une mise en œuvre des mesures recommandées pour des économies estimées en moyenne à 20 %.

L'intervention auprès des réseaux de la santé et de l'éducation a connu du succès au cours de l'année. Les réseaux ont cependant concentré leurs efforts sur l'implantation des mesures identifiées au cours des années précédentes. Plusieurs rencontres de groupes auprès des gestionnaires de bâtiments institutionnels dont la facture annuelle d'énergie se situe entre 100 K\$ et 1M\$ ont été menées.

LES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

- 33 municipalités locales ont adhéré.
- 11 municipalités régionales de comté, regroupant 158 municipalités locales et arrondissements, ont adhéré.
- 236 bâtiments ont fait l'objet d'une étude de caractérisation.

L'intervention auprès des municipalités a aussi connu du succès. Cette nouvelle intervention mise en place en 2002-2003 a dépassé les attentes fixées au départ : près de quatre fois plus de municipalités et arrondissements que prévu ont été rejointes et la cible du nombre de bâtiments ayant fait l'objet d'une caractérisation a aussi été largement dépassée avec un nombre de 236 par rapport à 160.



L'HABITATION

Novoclimat

| | |
|--|---|
| Cible fixée en 2002-2003: | 350 maisons inscrites à Novoclimat. |
| Résultat atteint en 2002-2003: | 245 maisons inscrites, dont 74 maisons usinées. |
| Autres résultats | Formation de 75 nouveaux intervenants. 16 nouvelles entreprises se sont engagées à faire de Novoclimat leur standard de construction de maisons (total cumulatif : 19). Élaboration de nouvelles normes de performance énergétique pour les habitations de type multifamilial et préparation d'un projet pilote pour la région de Montréal. |
| Résultat cumulatif depuis le début des interventions : | 412 maisons inscrites à Novoclimat, incluant 74 maisons usinées. Économies annuelles de 2,9 GWh éq. récurrentes, soit 0,2 M\$ et 13 tonnes de CO ₂ éq. évitées. |

Les résultats atteints en 2002-2003 sont en forte progression sur l'année précédente, le nombre maisons inscrites à Novoclimat ayant plus que doublé passant de 114 à 245.

Ménages à budget modeste

| | |
|--|---|
| Cible fixée en 2002-2003: | 4 000 visites. |
| Résultat atteint en 2002-2003: | 3 959 visites. |
| Résultat cumulatif depuis le début des interventions : | 15 475 visites. Économie estimée à 5 % de la facture d'énergie soit 11,5 GWh éq., 0,6 M\$ et 1 144 tonnes de CO ₂ éq. évitées |

Le programme, après plusieurs années d'existence, est bien connu de la clientèle à laquelle il s'adresse.

Inspection énergétique

| | |
|--------------------------------|--|
| Cible fixée en 2002-2003: | 2 500 maisons inspectées. |
| Résultat atteint en 2002-2003: | 1 046 maisons inspectées une première fois de même que 36 secondes inspections à la suite de la réalisation de travaux recommandés. |
| Autres résultats | Mise en marché d'un plan marketing sectoriel. Recrutement et formation de 8 agents de livraison locaux supplémentaires. Mise en œuvre d'un protocole pour les immeubles de 2 et 3 logements. |

Résultat cumulatif depuis le début des interventions : 2 716 maisons inspectées.

Économie estimée à 15 % de la facture d'énergie, soit 6,4 GWh éq., 0,3 M\$ et 642 tonnes de CO₂ éq. évitées.

L'Agence a procédé en cours d'année à un appel d'offres public afin de recruter de nouveaux agents de livraison. Ces derniers seront à même de réaliser les inspections dès le 1^{er} avril 2003.

Le nombre d'inspections réalisées au cours de l'année courante représente une hausse par rapport à l'année précédente et ce, pour la troisième année consécutive.

LES PROJETS DE DEMONSTRATION

- L'Agence offre son appui financier et professionnel à des projets de démonstration et à des activités thématiques. Cet appui permet d'améliorer les connaissances et le savoir-faire, de stimuler l'industrie de l'efficacité énergétique au Québec ou d'appuyer son rayonnement à l'étranger. L'Agence a initié une vingtaine de projets de démonstration en 2002-2003.

Un programme d'audits énergétiques des centrales thermiques des papetières du Québec, réalisé en partenariat avec l'Agence, l'Association de l'industrie forestière du Québec et l'Office de l'efficacité énergétique, a conduit à l'identification de mesures ayant une période de récupération de l'investissement inférieure à un an et résultant en des économies d'énergie de 255 GWh éq.

2.4 BILAN DES ACTIVITES DE SENSIBILISATION

L'Agence s'est associée à divers organismes et associations afin de promouvoir l'efficacité énergétique. Elle a participé à différents colloques, congrès et foires commerciales. On retrouve ci-après un aperçu des principales activités de promotion.

| ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION | CLIENTÈLE REJOINTE |
|--|---|
| • Semaine de l'efficacité énergétique | • Ensemble de la clientèle |
| • Salon national de l'habitation | • Grand public |
| • Expo-Sciences | • Jeunes du primaire et du secondaire |
| • Mission éco-énergie de la Commission scolaire de Montréal | • Jeunes du primaire et du secondaire |
| • Colloque sur l'éducation relative en environnement « Arrive en ville » | • Enseignants |
| • Gala Mercuriades | • Commerciale et industrielle |
| • Salon le Monde des affaires | • Commerciale et industrielle |
| • Colloque sur la réfrigération dans les supermarchés | • Commerciale et industrielle |
| • Colloque sur la transformation en agro-alimentaire | • Commerciale et industrielle |
| • Concours Énergia | • Institutionnelle, commerciale et industrielle |
| • Congrès de l'AQME | • Institutionnelle, commerciale et industrielle |
| • Fédération des établissements privés | • Institutionnelle |
| • San-Tech | • Institutionnelle |
| • AGPI Maintenance en crise - de l'investissement à la gestion de risque | • Gestionnaires de parcs immobiliers en milieu institutionnel |



| ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION | CLIENTÈLE REJOINTE |
|---|--------------------------------|
| • Congrès de la Fédération québécoise des municipalités | • Municipale |
| • Villes et villages en santé | • Municipale |
| • Assises de l'UMQ | • Municipale |
| • Congrès de l'Association des arénas du Québec | • Municipale |
| • Expo-Contech | • Industrie de la construction |
| • Congrès de la construction et de la rénovation | • Industrie de la construction |
| • Semaine des transports collectifs et alternatifs | • Transport |
| • Journée de l'air pur | • Transport |

Le nombre de publications a été augmenté : huit fiches techniques, des dépliants, un feuillet promotionnel produit à 150 000 exemplaires et distribué notamment aux employés du gouvernement, deux brochures thématiques dans les médias écrits, etc. Un total de 18 ententes de collaboration ont été convenues afin de sensibiliser différentes clientèles à l'efficacité énergétique.



3

ENVIRONNEMENT D'AFFAIRES DE L'AGENCE



L'efficacité énergétique constitue un défi important pour le Québec. Autant les individus que les dirigeants d'entreprises et d'institutions québécoises ont intérêt à réduire leur consommation d'énergie dans une perspective économique ou environnementale.

Beaucoup d'individus font des efforts personnels, conscients que l'efficacité énergétique contribue à leur confort. Des normes récentes font en sorte que les nouvelles habitations et les nouveaux bâtiments sont de mieux en mieux construits, que les appareils sont de plus en plus performants. Les entreprises grandes consommatrices font des efforts importants pour demeurer à la fine pointe de la technologie et améliorer leur compétitivité.

Cependant, il reste beaucoup à faire. Malgré un contexte où le prix de l'électricité est relativement bas par rapport à la plupart des régions dans le monde, l'analyse du potentiel d'économie d'énergie démontre que de nombreuses mesures d'économie s'avèrent rentables. Et pourtant, pour toutes sortes de raisons, d'un point de vue individuel, d'entreprise ou institutionnel, plusieurs de ces mesures ne sont pas appliquées.

Problématique

Les économies d'énergie se mesurent de manière indirecte, par une évaluation de la réduction de l'énergie consommée. Cette méthode produit un ordre de grandeur plutôt qu'une évaluation physique. En effet, le principal outil de référence, la facture d'énergie, peut fluctuer d'une année à l'autre pour toutes sortes de raisons autres que l'efficacité énergétique : la température extérieure, la modification des habitudes de consommation énergétique ou du style de vie, le prix unitaire de l'énergie, la croissance de la demande liée à l'agrandissement du bâtiment ou l'acquisition de biens, etc.

De plus, l'efficacité énergétique est souvent exigeante en termes de choix de solutions. Les mesures d'économie d'énergie, notamment celles touchant le bâtiment, requièrent parfois des connaissances techniques pour pouvoir tenir compte des impacts sur le confort, la qualité de l'air et les habitudes des occupants. De même, celui qui peut appliquer les mesures n'est pas nécessairement celui qui en tirera bénéfice. Certains demeurent prudents face aux gains futurs ou ont d'autres priorités. Et pourtant, le fait de ne pas appliquer ces mesures peut avoir des conséquences économiques et environnementales importantes.

Afin d'assurer leur compétitivité tant au Québec que sur les marchés étrangers, les entreprises doivent s'adapter aux nouvelles technologies éconergétiques. Dans l'éventualité où les entreprises ne privilégient pas cette avenue, elles diminuent leurs occasions d'affaires et par le fait même nuisent à leur développement.

La mise en oeuvre de mesures d'efficacité énergétique requiert de la main-d'œuvre dans différents secteurs d'activités répartis sur tout le territoire. Elle permet également de positionner les entreprises québécoises sur un marché international en rapide expansion. L'efficacité énergétique contribue notamment à améliorer la balance des échanges commerciaux, lorsqu'elle a pour effet de diminuer les besoins en énergie importée ou d'augmenter notre capacité d'exportation.

Contexte économique

La réduction de la consommation d'énergie a peu d'impact financier négatif sur les producteurs d'énergie. En effet, le marché pour le gaz naturel étant continental et celui des produits pétroliers mondial, les économies d'énergie qui découlent des interventions proposés n'ont pas d'impact significatif sur les réserves. Pour ce qui est de l'électricité, à court terme, l'énergie économisée peut être vendue sur les marchés externes. À moyen terme, cette réduction de la demande permet une utilisation plus rationnelle de la réserve patrimoniale d'électricité, établie à 165 TWh.

L'utilisation d'énergie fossile constitue une des principales sources d'émissions de gaz à effet de serre. L'efficacité énergétique peut donc constituer un atout majeur dans une stratégie de réduction des gaz à effet de serre (GES), préoccupation grandissante dans le contexte de la mise en œuvre du protocole de Kyoto. Même dans le cas de l'électricité, essentiellement de source hydraulique au Québec, les économies d'énergie permettent une réduction des émissions de gaz à effet de serre dans la mesure où, à court terme, elles se traduisent par un déplacement d'une production thermique équivalente, à l'étranger ou éventuellement au Québec.

*Contexte
environnemental*

En plus du contexte général dans lequel se situe l'efficacité énergétique, il est important de mettre en perspective les enjeux spécifiques à certains secteurs. Ainsi, une analyse du potentiel d'économie d'énergie dans le secteur résidentiel permet d'identifier une série de mesures que les consommateurs peuvent appliquer de façon rentable autant dans l'habitation neuve que dans une résidence existante. Bon an, mal an, le parc immobilier québécois s'enrichit de milliers de résidences dont la performance énergétique est variable. Or, c'est au moment de la construction de la maison que les mesures d'économie d'énergie sont les moins coûteuses à implanter. L'amélioration de la performance énergétique de ces maisons neuves constitue donc une occasion pour réaliser des économies d'énergie et en améliorer le confort et la durabilité. Dans les maisons existantes, ce sont les mesures liées à l'enveloppe des bâtiments qui constituent le domaine le plus intéressant, soit en particulier par l'isolation du toit, des murs et des sous-sols et une amélioration de l'étanchéité.

*Enjeux dans le
secteur résidentiel*

Une analyse des mesures retenues fait également ressortir le fait que le potentiel d'économie d'énergie varie énormément d'un bâtiment à l'autre, en particulier en fonction de l'année de construction. En effet, malgré le fait que les maisons récentes soient plus grandes que celles construites avant 1981, les différents rapports produits lors des inspections énergétiques de l'Agence démontrent qu'elles consomment en moyenne 13 % moins d'énergie.

Par ailleurs, au Québec, les résultats du volet ÉnerGuide pour les maisons montrent que les mesures rentables affichent également, en moyenne, une réduction de 13 % de la consommation d'énergie. De manière globale, l'Agence évalue le potentiel technico-économique dans le secteur résidentiel, pour toutes les sources d'énergie et tous les usages, à 20 181 térajoules (TJ).

Autant dans la maison neuve que dans la maison existante, plusieurs mesures d'efficacité énergétique peuvent avoir un impact positif significatif sur le confort et la santé des occupants. En effet, comme le rapporte un récent rapport de l'Institut de la santé publique, un bon niveau d'étanchéité et d'isolation (particulièrement dans les sous-sols) réduisent ou éliminent les risques de détérioration des matériaux et de formation de moisissures qui ont des effets néfastes sur la santé des occupants.

L'application de mesures d'efficacité énergétique constitue donc des occasions de corriger ou d'atténuer des problèmes affectant la santé des occupants, alors que les économies d'énergie contribuent au financement du coût des travaux.



Dans le cas des entreprises commerciales, les gestionnaires sont davantage préoccupés par les facteurs clés qui assureront la croissance de l'entreprise (développement des produits, commercialisation, masse salariale, etc.). Dans le secteur institutionnel, les gestionnaires se concentrent sur leur mission première (éducation, santé, services aux citoyens), et ce, même si les dépenses en énergie sont compressibles. De plus, dans les deux cas, les gestionnaires disposent de moins en moins de ressources techniques, humaines et financières.

Enjeux dans les secteurs commercial, industriel et institutionnel

Dans les secteurs commercial, institutionnel et industriel, l'évaluation du potentiel d'économie d'énergie est plus complexe, en raison notamment de la plus grande variabilité dans les utilisations de l'énergie et dans les volumes consommés. Certains projets de démonstration ont déjà permis d'identifier des potentiels importants. De manière plus générale, le potentiel technico-économique d'économie d'électricité dans le secteur commercial et institutionnel, du point de vue du consommateur, s'établit à 3 674 gigawattheures (GWh), soit 3 002 GWh dans le secteur commercial, 580 GWh dans le secteur institutionnel et 92 GWh pour des mesures applicables dans l'ensemble des bâtiments selon une évaluation faite par l'Agence et Hydro-Québec.

En vue de promouvoir et de diffuser efficacement l'information à une vaste clientèle, l'Agence bénéficie de l'effet multiplicateur d'un réseau de partenaires et d'agents de promotion et de livraison. Autant les organismes privés, publics que communautaires sont à la base de nombreuses activités et interventions.

L'effet multiplicateur

Le réseautage est une des forces de l'Agence lors de ses activités de promotion et lors du déploiement de ses programmes. À cet égard, la Chambre de commerce du Québec, par le biais des Forums efficacité énergétique, et l'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie, sont des agents de promotion et de livraison de premier ordre pour sensibiliser les clientèles à une meilleure gestion de l'énergie. La collaboration avec Ressources naturelles Canada, et plus spécifiquement avec l'Office de l'efficacité énergétique et le Centre de la technologie de l'énergie de CANMET contribue également en ce sens.

À ces agents de promotion et de livraison s'ajoutent certains distributeurs d'énergie, dont la société en commandite Gaz Métropolitain, Gazifère et Hydro-Québec, de même que des associations sectorielles et des organismes communautaires qui se préoccupent d'efficacité énergétique.

En appui aux actions de ses agents, l'Agence met en œuvre une stratégie de communication dynamique. Elle s'assure d'un positionnement auprès des diverses clientèles afin d'être perçue comme une référence neutre dans son domaine d'expertise. De même, elle véhicule, tant auprès du citoyen, de l'administrateur public que du dirigeant d'entreprise, les bénéfices de l'efficacité énergétique. Grâce à son rôle d'agent de promotion et d'initiatrice, elle met en évidence les bénéfices que peut représenter l'efficacité énergétique sur les plans économique, social et environnemental, et par le fait même, sur l'amélioration de la qualité de vie des Québécois.

Des communications axées sur les bénéfices de l'efficacité énergétique



4

ORIENTATIONS ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Orientation 1

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET À LA RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE EN INCITANT LA CLIENTÈLE À MIEUX UTILISER L'ÉNERGIE

L'Agence de l'efficacité énergétique, à titre de guichet unique pour tout ce qui concerne l'efficacité énergétique au sein de l'administration gouvernementale, participe à l'élaboration de la stratégie québécoise de mise en œuvre du Protocole de Kyoto au Québec et contribuera à sa réalisation une fois qu'elle aura été approuvée par le gouvernement.

1^{er} objectif

Améliorer la performance énergétique des habitations, des bâtiments, des procédés et des équipements, incluant les flottes de véhicules

LES BÂTIMENTS INSTITUTIONNELS ET MUNICIPAUX

Une priorité sera accordée au secteur institutionnel tout en incitant les gestionnaires à utiliser davantage les ressources du secteur privé (entreprises de services éconergétiques).

L'objectif de l'Agence est d'amener les gestionnaires d'établissements publics à réduire leur facture énergétique et leur permettre ainsi de réinvestir ces sommes dans leur mission première (les soins de santé, l'enseignement, ...). Ainsi, l'amélioration du parc immobilier institutionnel se concrétisera par l'intermédiaire des interventions de l'Agence qui appuie les gestionnaires d'établissements dans la réalisation d'études de faisabilité. L'Agence veut ainsi donner aux administrateurs publics les outils nécessaires afin de faciliter la prise de décision en matière de planification de projets d'immobilisation. Les efforts seront accentués auprès des gestionnaires d'établissements ayant en main des études afin de les inciter à mettre en place les mesures d'économies d'énergie qui y sont recommandées. L'Agence pourra assister les gestionnaires lors de démarches en vue de demandes de financement auprès d'organismes disposant de fonds pour l'implantation de ces mesures.

L'Agence travaillera de concert avec les deux principaux ministères concernés soit celui de la Santé et des Services sociaux et celui de l'Éducation ainsi qu'avec la Société immobilière du Québec et les sociétés d'État qui sont propriétaires d'immeubles. L'Agence poursuivra les discussions afin d'établir un cadre d'intervention et un plan d'action conjoint avec le réseau de la Santé et des Services sociaux, dans la même veine que celui déjà convenu dans le réseau de l'Éducation. Les Forums efficacité énergétique seront également mis à contribution dans l'identification de projets potentiels dans leur région respective.

Sachant que plus de trente complexes immobiliers du secteur institutionnel ont une consommation en énergie dont le coût est supérieur à 1 M\$ par année, l'Agence poursuivra au cours des prochaines années des démarches personnalisées auprès des équipes responsables des ressources matérielles de ces institutions. Elle continuera également les échanges avec les responsables du dossier énergie dans les bâtiments dont le coût de consommation se situe entre 100 000 \$ et 1 M\$.



Par ailleurs, l'Agence travaille étroitement avec les municipalités démontrant un intérêt tangible à investir dans la mise en place de mesures éconergétiques. Tout comme pour les réseaux de la santé, des services sociaux et de l'éducation, l'Agence pourra contribuer à la réalisation d'études de faisabilité visant l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments et accompagnera les municipalités dans leur démarche de recherche de financement pour la concrétisation des mesures recommandées, en plus d'établir une étude de caractérisation des bâtiments municipaux. Cette offre de services se fera en partenariat avec des organismes qui sont en contact avec des représentants du secteur municipal.

L'HABITATION

Sachant que plus de 60 % de la facture d'énergie est reliée au chauffage, l'Agence offre au consommateur des outils afin de s'assurer ou d'améliorer la performance de son habitation. Le fait d'assumer une facture d'énergie trop élevée réduit le revenu disponible des ménages. Les sommes ainsi économisées pourraient servir à d'autres priorités des citoyens.

Un des premiers outils développés par l'Agence vise le marché de l'habitation neuve. L'Agence y est active depuis 1999 avec son concept de maison neuve Novoclimat^{mc}. En vue de faire de Novoclimat^{mc} un standard dans l'industrie, l'Agence préconise la formation des membres de l'industrie dont les concepteurs, les entrepreneurs généraux et les spécialistes en ventilation. L'Agence entend accroître la participation promotionnelle et financière d'organismes et d'associations pour la promotion du concept Novoclimat^{mc} auprès de l'industrie et du consommateur.

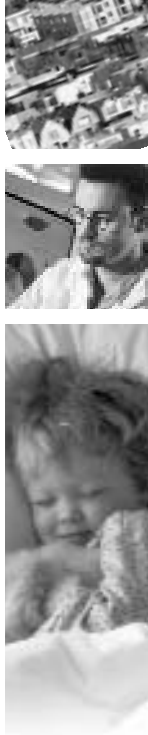
Toujours dans un souci de contribuer au développement d'une industrie de la construction davantage soucieuse de l'efficacité énergétique, l'Agence continuera ses efforts de sensibilisation auprès des principaux acteurs du milieu de l'habitation. On pense notamment aux fabricants de maisons usinées, aux fournisseurs de produits et de matériaux de même qu'aux professeurs en technique de bâtiment et en architecture. De plus, l'Agence envisage l'établissement de normes de performance pour la construction de logements multifamiliaux.

Dans le but d'améliorer la performance des habitations existantes, l'Agence continuera d'offrir le service d'inspection énergétique aux consommateurs. Elle a complété ses travaux de développement en vue de rendre disponible ce service aux propriétaires de duplex et de triplex. Elle accentuera sa promotion auprès de ce créneau de marché. Quant aux immeubles de plus de trois logements, une analyse de pertinence sera faite en cours d'année. Afin d'accroître le nombre de propriétaires qui tiendront compte de l'efficacité énergétique au moment le plus opportun, l'Agence ciblera davantage les gens engagés dans des projets de rénovation.

Les ententes de collaboration avec des fournisseurs d'énergie permettront d'augmenter la promotion du service et le nombre d'inspections à l'extérieur des grands centres urbains.

LES PROCÉDÉS, LES ÉQUIPEMENTS ET LES FLOTTES DE VÉHICULES

L'Agence veut accroître les activités reliées à l'efficacité énergétique dans le domaine du transport. La réduction des GES passe en bonne partie par une amélioration de l'efficacité énergétique en transport, un secteur d'intervention secondaire pour l'Agence même si elle y a fait plusieurs interventions de nature variée depuis sa création.



De nombreux projets de démonstration réalisés à l'Agence se sont terminés avec des résultats concluants. Un transfert de ces résultats vers l'industrie se poursuivra notamment avec la collaboration des Forums efficacité énergétique, qui organiseront des séances d'information en vue de sensibiliser les dirigeants d'entreprises et d'industries aux bénéfices tangibles de mesures d'efficacité énergétique et les inciter à investir dans celles-ci. Le projet concernant le système de chauffage, de refroidissement de l'air et de ventilation pour cabines de camion fera par exemple l'objet d'une telle promotion.

2^e objectif

Inciter à la modification des habitudes de consommation énergétique

Le plan d'action en vue de modifier les habitudes de consommation énergétique repose principalement sur l'information et la sensibilisation. À ce titre, l'Agence rend disponible à la clientèle du matériel et des outils d'information fiables et documentés. Elle participe également à diverses activités promotionnelles en vue de rejoindre directement les consommateurs, notamment des salons, des congrès et des journées thématiques.

En consolidant les collaborations existantes et en développant d'autres alliances stratégiques, l'Agence vise à rejoindre un plus grand bassin de consommateurs.

Le soutien offert par la Chambre de commerce du Québec et les Forums efficacité énergétique dans cette démarche de sensibilisation et d'information est primordial. La Semaine de l'efficacité énergétique (première semaine de novembre), les ateliers d'information et les conférences thématiques organisées par les forums, auxquels collaborent fréquemment les distributeurs d'énergie, en sont des exemples.

Les prix en efficacité énergétique stimulent également les entreprises à concrétiser des mesures éconergétiques. Dans cet esprit, l'Agence reconduira son appui au concours Les Mercuriades, organisé par la Chambre de commerce du Québec, et au Concours Énergia de l'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie.

Par ailleurs, les ménages à budget modeste bénéficient des interventions de l'Agence. Il importe d'offrir à cette clientèle des moyens peu coûteux pour réduire leur facture d'énergie. C'est dans cette optique que l'Agence avait mis en place son intervention auprès de la clientèle à budget modeste. L'Agence poursuivra, avec l'appui d'organismes communautaires de différentes régions du Québec et des distributeurs d'énergie, ses interventions en offrant des conseils personnalisés et en réalisant des travaux mineurs d'isolation à leur logement.

L'Agence accorde également une grande importance à l'éducation des jeunes à une utilisation rationnelle de l'énergie. Cette sensibilisation des jeunes a un impact à moyen et long terme ; en effet, ceux-ci ont une influence significative auprès des utilisateurs d'énergie que sont leurs parents et les adultes qui les côtoient. La collaboration avec la Centrale des syndicats du Québec permet à l'Agence de rejoindre efficacement cette clientèle. L'Agence souhaite entraîner de nouveaux établissements d'enseignement dans le développement et l'utilisation d'outils reliés à l'éducation à l'utilisation rationnelle de l'énergie.

Encore cette année, l'Agence profitera de son partenariat avec la Cité de l'énergie afin de sensibiliser le public à l'efficacité énergétique et aux changements climatiques. À cette exposition, la population et les jeunes pourront visiter des kiosques portant sur des thématiques variées dont « La chaîne énergétique », « Construire efficacement » et « La domotique ».

En plus de sa présence à des activités promotionnelles, l'Agence poursuivra la production de ses publications à caractère technique et informatif, de même que des articles scientifiques et de vulgarisation. Elle assurera une présence plus soutenue dans les médias. Son site Internet continuera à être actualisé. L'Agence veut faire connaître davantage ses actions auprès de toutes les clientèles et leur offrir des solutions adaptées à leurs besoins, en vue de mieux utiliser l'énergie. Sa stratégie de communication lui permettra de concrétiser de nouveau ses intentions. L'Agence assurera aussi une diffusion plus large de son plan de développement auprès de ses partenaires et agents de promotion et de livraison.

Orientation 2

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET APPUYER SON RAYONNEMENT

1^{er} objectif

Soutenir la recherche, le développement et la démonstration de produits, de technologies, de procédés et d'équipements performants sur le plan énergétique

LA RECHERCHE, LE DÉVELOPPEMENT ET LA DÉMONSTRATION

Les activités de recherche, de développement et de démonstration constituent, à moyen terme, une source importante de gains en efficacité énergétique. Elles sont souvent l'élément déclencheur afin d'inciter les consommateurs, les dirigeants d'entreprises et les administrateurs publics à investir dans l'amélioration de la performance énergétique de leurs actifs.

Grâce à son programme de promotion de l'efficacité énergétique, l'Agence supporte, chaque année, différents projets de nature technique. Ainsi, elle poursuivra les projets en cours dans les différents secteurs d'activité. L'Agence accordera une priorité aux projets qui visent à démontrer la rentabilité de produits, de technologies, de procédés et d'équipements qui bénéficieront au secteur industriel, dont l'industrie de la plasturgie, et au secteur institutionnel, dont celui du municipal, en particulier dans le domaine du traitement de l'eau.

Ses relations d'affaires avec le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies lui permettent de poursuivre certaines de ses activités de recherche et de prospective.

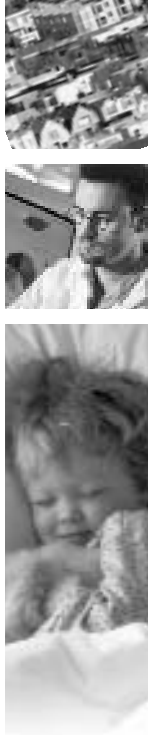
L'Agence continuera également à s'associer à des événements en vue d'initier les jeunes à l'efficacité énergétique. Ses bourses remises lors des Expo-Sciences de même que lors du Concours Énergia visent principalement à susciter la curiosité des jeunes à l'efficacité énergétique. Leurs travaux de recherche et le développement de nouveaux concepts peuvent être bénéfiques pour les utilisateurs d'énergie.

2^e objectif

Diffuser et renforcer l'expertise québécoise en efficacité énergétique sur les marchés étrangers

L'APPUI À L'EXPORTATION

L'Agence entend ajuster l'offre de services pour les activités hors Québec en axant davantage sur la veille institutionnelle, tout en limitant l'appui à l'exportation aux seules institutions et entreprises qui le requièrent et qui répondent à ses priorités. Elle apportera une expertise d'appoint si un besoin se manifeste et si l'appui désiré correspond aux priorités gouvernementales en matière de commerce extérieur.



L'action internationale de l'Agence comporte deux types de coopération. La coopération institutionnelle avec des organismes étrangers vise la promotion du Québec et les échanges de savoir-faire. Cette coopération est souvent liée à des engagements gouvernementaux. La coopération économique permet à l'Agence de faire la promotion d'entreprises et de technologies québécoises sur les marchés étrangers. Des missions commerciales de même que l'accueil d'entreprises étrangères sont les moyens privilégiés afin de générer des retombées positives pour les entreprises du Québec. L'Agence continuera à réaliser le projet de stratégie d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre (SAGES) en Tunisie.

Au cours des prochaines années, une attention particulière sera encore accordée aux échanges commerciaux avec les Amériques, avec un accent sur le marché des États-Unis.

Orientation 3

CONSOLIDER LA COLLABORATION AVEC LES MILIEUX RÉGIONAUX ET LOCAUX EN VUE DE PROMOUVOIR L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

1^{er} objectif

Soutenir les initiatives régionales et locales en faveur de l'efficacité énergétique

Bien que l'Agence s'associe à plusieurs initiatives nationales, elle respecte les particularités régionales en matière de consommation énergétique. À cet égard, grâce à ses interventions de démonstration, elle soutient des projets et contribue à des activités initiées par des organismes régionaux qui rejoignent différentes clientèles. Par ces collaborations, l'Agence souhaite transférer ses connaissances et l'expertise québécoise en efficacité énergétique auprès d'un plus vaste marché.

Les Forums efficacité énergétique sont, pour l'Agence, un des principaux relayeurs d'information. À la demande de l'Agence, ils organisent des ateliers thématiques. Ils identifient également des projets novateurs en efficacité énergétique. Finalement, ils mettent à la disposition de l'Agence, ou de tout autre intervenant dans le domaine de l'efficacité énergétique, des tribunes en vue de rejoindre des clientèles spécifiques.

L'Agence s'associe également avec d'autres représentants du milieu. Afin de rejoindre la clientèle scolaire, mais également le public, les institutions et les entreprises, l'Agence continuera de s'associer au réseau des centres de formation en entreprise et récupération (CFER) pour la promotion des caravanes de l'efficacité énergétique. Ces caravanes, animées par des jeunes en réinsertion scolaire, visent à sensibiliser la clientèle à une saine gestion de l'énergie et aux conséquences environnementales des choix énergétiques.

L'Agence souhaite collaborer de nouveau cette année avec les distributeurs d'énergie, des associations et des organismes communautaires dans la mise en œuvre de projets conjoints. Elle privilégiera les projets originaux, qui soulèvent de nouvelles problématiques et dont les actions et solutions proposées n'ont jamais été testées.

2^e objectif

Accentuer les efforts de sensibilisation auprès de la clientèle municipale

La clientèle municipale demeure une des cibles prioritaires de l'Agence pour l'année en cours. Dans le cadre de l'entrée en vigueur du nouveau Règlement sur la qualité de l'eau potable, plusieurs municipalités devront modifier les installations de traitement de l'eau potable afin de se conformer aux nouvelles normes du ministère de l'Environnement. L'Agence de l'efficacité énergétique compte profiter de la modernisation nécessaire des installations d'eau potable pour promouvoir l'efficacité énergétique auprès des municipalités lors de l'acquisition d'équipements ou de l'adoption de nouvelles techniques de traitement. Des études ont démontré que le potentiel d'efficacité énergétique dans le traitement de l'eau potable se situe entre 8 % et 25 %. Cela représente autant de réduction de la facture. Le plus grand potentiel de baisse de la consommation se situe dans la meilleure gestion énergétique de l'eau et du procédé à l'usine de filtration. L'Agence compte intervenir en amont dans la démarche de modernisation et est en train terminer la préparation d'un cours sur l'efficacité énergétique dans le domaine de l'eau. Ce cours sera dispensé aux municipalités en 2003 par le biais d'une tournée régionale.

L'Agence poursuivra par ailleurs sa démarche d'intervention dans les arénas en collaboration avec l'Association des arénas du Québec, notamment par la diffusion d'une trousse de sensibilisation.

Orientation 4

CONCEVOIR ET OFFRIR DES PRODUITS ET DES SERVICES DE QUALITÉ ET CONSOLIDER LE SAVOIR-FAIRE DE L'AGENCE

1^{er} objectif

Poursuivre l'acquisition de connaissances relatives à l'efficacité énergétique, faciliter leur utilisation et actualiser le cadre légal

Il est important pour la direction de l'Agence et son personnel de se doter d'outils lui permettant d'être à l'affût des nouveautés et à la fine pointe des technologies. La formation continue des ressources de l'Agence est une priorité.

Dans le but de mieux illustrer les bénéfices de l'efficacité énergétique, l'Agence mesurera les économies pour des groupes témoins avant et après les visites en ce qui concerne les interventions destinées aux ménages à budget modeste. Concernant les interventions dans le secteur institutionnel, l'Agence assurera un suivi systématique des travaux réalisés suite aux études de faisabilité ainsi que des économies qui en ont résulté. L'Agence continuera de produire le bilan institutionnel, lequel servira à la production d'un bilan énergétique détaillé par d'établissement. La participation des distributeurs d'énergie sera recherchée, notamment pour les mesures des économies obtenues par les ménages à budget modeste.

Dans le cadre du développement des indicateurs, l'Agence poursuivra l'adaptation pour le Québec des indicateurs de la consommation d'énergie, de l'efficacité énergétique et des émissions de GES produits par Ressources naturelles Canada.

L'Agence va accroître ses activités en matière de projets de législation et de réglementation de la compétence du Québec reliés à l'efficacité énergétique. L'Agence a notamment pour mission de donner son avis au gouvernement sur les mesures législatives et réglementaires en efficacité énergétique et elle y a consacré peu de ressources depuis sa création.



L'Agence entend échanger activement avec la Régie du bâtiment du Québec afin d'évaluer la portée de la Loi sur l'économie d'énergie dans le bâtiment et de formuler des recommandations lors du processus de révision.

L'Agence continuera de suivre les développements reliés au règlement sur l'efficacité énergétique des équipements fonctionnant à l'électricité et aux hydrocarbures, notamment en participant aux travaux du gouvernement fédéral. Ce règlement, qui vise l'amélioration de certains équipements, sera réévalué sous l'angle de l'opportunité d'accroître le nombre de types d'appareils assujettis.

L'Agence entend compléter les travaux de préparation de la directive gouvernementale visant à améliorer de 20 % l'efficacité énergétique du parc automobile gouvernemental. La directive est actuellement en consultation auprès des ministères et organismes qui collaborent aux actions québécoises sur les changements climatiques. L'Agence entend par la suite suivre la mise en œuvre de la directive, en particulier au plan des résultats en termes d'économies d'énergie et de réduction des émissions de GES, et en faire la promotion auprès du monde municipal.

2^e objectif

Maintenir et renforcer les façons de faire de l'expertise de l'Agence

L'Agence procédera, sur une base continue, à l'évaluation du système qualité mis en place dans le cadre de sa certification ISO 9001. À cet égard, l'Agence entend adopter une politique d'évaluation de programmes.

5

PLAN D'ACTION

| Orientation 1 | | Contribuer au développement économique et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre en incitant la clientèle à mieux utiliser l'énergie | | | | | |
|---|----------------|--|----------------|-----------|------------|-----------|--|
| Objectif 1.1 | | Améliorer la performance énergétique des bâtiments, des habitations, des procédés et des équipements, incluant les flottes de véhicules | | | | | |
| Action | Secteurs visés | | | | | | Cibles |
| | Grand public | Commercial | Institutionnel | Municipal | Industriel | Transport | |
| <ul style="list-style-type: none"> Promouvoir les interventions dans le secteur institutionnel (réseaux de l'éducation, de la santé et des services sociaux et sociétés d'État). | | | ✓ | | | | <ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre des cadres d'intervention avec les réseaux, les associations et les organismes affiliés. |
| <ul style="list-style-type: none"> Assurer la mise en œuvre de mesures d'efficacité énergétique par : <ul style="list-style-type: none"> le suivi des études de faisabilité réalisées dans le cadre des interventions auprès des réseaux de la santé, des services sociaux et de l'éducation et des sociétés d'État; des démarches personnalisées auprès des grands consommateurs d'énergie du secteur institutionnel; des rencontres de groupes auprès des autres gestionnaires de bâtiments institutionnels. | | | ✓ | | | | <ul style="list-style-type: none"> Études de 300 bâtiments en 2003-2004 et 1 000 bâtiments sur trois ans. En terme énergétique <ul style="list-style-type: none"> 154 GWh éq. au 31 mars 2004 512 GWh éq. au 31 mars 2006 1 024 GWh éq. au 31 mars 2009. |
| <ul style="list-style-type: none"> Offrir un support technique accru dans le but de convaincre et supporter les décideurs à implanter les mesures. Promouvoir le volet bâtiments municipaux du Programme de promotion de l'efficacité énergétique de l'Agence en accompagnant les municipalités dans une démarche complète en efficacité énergétique. Diffuser les résultats des projets de démonstration complétés et concluants et accroître le nombre d'entreprises qui adoptent les mesures dans les secteurs identifiés. | | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | <ul style="list-style-type: none"> Adhésion de 40 municipalités. Économies d'énergie : <ul style="list-style-type: none"> 5,5 GWh éq. au 31 mars 2004 43 GWh éq. au 31 mars 2006. Production de 10 fiches techniques. Projets à promouvoir : <ul style="list-style-type: none"> Système de chauffage solaire de l'air de ventilation des bâtiments. Système de chauffage, de refroidissement de l'air et de ventilation pour cabines de camion. Développement d'une fonte à faible résistivité et ajustement des paramètres de scellement des cathodes. Analyse de la valeur et de l'efficacité énergétique. |

Objectif 1.1

| Action | Secteurs visés | | | | | | Cibles |
|---|----------------|------------|----------------|-----------|------------|-----------|--|
| | Grand public | Commercial | Institutionnel | Municipal | Industriel | Transport | |
| <ul style="list-style-type: none"> Promouvoir le concept Novoclimat. | ✓ | | | | | | <ul style="list-style-type: none"> Inscription de 400 nouvelles maisons par année, pour une économie annuelle récurrente d'énergie de 2,6 GWh équivalent, pour un total de 7,8 GWh équivalent sur trois ans. Élaboration de nouvelles normes de performance énergétique pour les habitations multifamiliales. |
| <ul style="list-style-type: none"> Promouvoir l'inspection énergétique auprès des propriétaires d'habitations existantes. | ✓ | | | | | | <ul style="list-style-type: none"> 2003-2004 2 000 habitations inspectées 4,7 GWh équivalent. 2004-2005 4 500 habitations inspectées 10,7 GWh équivalent. 2005-2006 7 000 habitations inspectées 16,6 GWh équivalent. Soit 32,0 GWh équivalent au 31 mars 2006. Mise en œuvre d'un protocole pour les duplex-triplex. |
| <ul style="list-style-type: none"> Interventions dans les arénas. | | | | ✓ | | | <ul style="list-style-type: none"> 2003-2004 10 arénas Économie d'énergie 2003-2004 6,2 GWh éq. |
| <ul style="list-style-type: none"> Favoriser davantage le soutien professionnel et financier à des initiatives pouvant bénéficier aux secteurs commercial, industriel et des transports. | | ✓ | | | ✓ | ✓ | <ul style="list-style-type: none"> Étude de caractérisation du secteur de l'industrie de la plasturgie. Réalisation de 10 études de faisabilité pour des économies de 20,8 GWh éq. |

Objectif 1.2

Inciter à la modification des habitudes de consommation énergétique

| Action | Secteurs visés | | | | | | Cibles |
|---|----------------|------------|----------------|-----------|------------|-----------|--|
| | Grand public | Commercial | Institutionnel | Municipal | Industriel | Transport | |
| <ul style="list-style-type: none"> Promouvoir l'intervention auprès des ménages à budget modeste. | ✓ | | | | | | <ul style="list-style-type: none"> 4 000 visites par année pour une économie annuelle de 3,9 GWh éq., soit 9,4 GWh éq. pour les trois ans du plan compte tenu de l'effritement. Mettre en place une procédure d'évaluation des économies d'énergie obtenues (échéance : septembre 2003). |
| <ul style="list-style-type: none"> Lancer une campagne de sensibilisation reliée au secteur des transports en privilégiant dans un premier temps un partenariat avec un distributeur de produits pétroliers. | | | | | | ✓ | <ul style="list-style-type: none"> Réaliser la campagne pendant la Semaine de l'efficacité énergétique. |
| <ul style="list-style-type: none"> Élaborer et mettre en œuvre un plan de communication intégré et des plans sectoriels. | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | <ul style="list-style-type: none"> Produire un plan intégré et des plans sectoriels et les réaliser. |
| <ul style="list-style-type: none"> Convenir d'actions concertées avec des regroupements sectoriels (réseaux, associations, etc.) en vue d'obtenir des effets multiplicateurs <ul style="list-style-type: none"> - Congrès de l'AQME. | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | <ul style="list-style-type: none"> Semaine de l'efficacité énergétique (du 3 au 7 novembre 2003), en collaboration avec les Forums efficacité énergétique. Cité de l'Énergie : 120 000 visiteurs. Mercuriades : 12 prix régionaux en efficacité énergétique et 1 prix national, en collaboration avec les Forums efficacité énergétique. Entente avec la CSQ et 5 projets de commandite avec des organismes en EURE. |
| <ul style="list-style-type: none"> Poursuivre, avec le réseau scolaire et la Centrale des syndicats du Québec, le développement et la mise en œuvre d'activités et d'outils pédagogiques. | ✓ | | | | | | <ul style="list-style-type: none"> 75 nouveaux établissements d'enseignement primaires et secondaires utilisant des outils pédagogiques EURE, soit un total de 725 relayeurs auprès des réseaux de la CSQ. |
| <ul style="list-style-type: none"> Accroître les activités de communication afin de faire connaître les bénéfices économiques, sociaux et environnementaux de l'efficacité énergétique. | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | <ul style="list-style-type: none"> 4 articles publiés dans des revues spécialisées. 4 présentations lors de congrès et de colloques. Meilleur positionnement de l'efficacité énergétique auprès des partenaires et agents de promotion et de livraison. Réalisation d'un sondage afin d'évaluer la progression de la notoriété de l'efficacité énergétique et de l'Agence. |

**Orientation 2**

Favoriser le développement de l'industrie de l'efficacité énergétique et appuyer son rayonnement

Objectif 2.1

Soutenir la recherche, le développement et la démonstration de produits, de technologies, de procédés et d'équipements performants sur le plan énergétique

| Action | Secteurs visés | | | | | | Cibles |
|--|----------------|------------|----------------|-----------|------------|-----------|--|
| | Grand public | Commercial | Institutionnel | Municipal | Industriel | Transport | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre, et finaliser le cas échéant, les projets de recherche, de développement et de démonstration <ul style="list-style-type: none"> - Nouvelles mesures d'efficacité énergétique dans les arénas. - Système réducteur de consommation pour les génératrices. - Serpentin de chauffage au gaz naturel. - Outil de diagnostic et de gestion des réseaux de vapeur. - Bioréacteur visant à recycler le CO₂ dans les bâtiments publics. - Système de mousse isolante pour des serres. - Tuiles chauffantes électriques à haute inertie thermique. - Chaudière haute efficacité à condensation. - Système de contrôle climatique pour bâtiment commercial. - Procédé efficace de coulée spécifique aux pièces de titane. - Campagne de vérification visant les séchoirs à bois des moulins à scies. - Système de toile de recouvrement de piscine intérieure. - Électrode permettant l'électrolyse et la production de chlorate de sodium. - Démonstration et essai d'une micro-turbine au gaz naturel. - Protocole de thermographie. - Nouvelle technologie en réfrigération pour les marchés d'alimentation. | | | | ✓ | | | <ul style="list-style-type: none"> • Économies d'énergie récurrentes de l'ordre de 35 % par rapport à un aréna conventionnel. • Économie de carburant de 15 à 20 %. • Réduction de consommation de gaz de 15 %. • Réduction de 3 % de la consommation d'énergie des chaudières. • Économie de 10 % sur la facture d'énergie. • Économie de chauffage de 40 à 60 %. • Économie d'énergie de 10 %. • Réduction de 35 % de la facture d'énergie. • Réduction de 50 % de la consommation globale d'énergie pour la ventilation et l'eau chaude sanitaire ou 55 000 kWh par habitation multilocative de 12 unités. • Réduction de la consommation de 55 %. • 15 moulins visités. • Économie de 4,5 GWh à compter de 2004-2005. • Électrode de 10 % plus efficace sur le plan énergétique. • Économie d'au moins 25 %. • Protocole établi en septembre 2003. • Réduction de 40 % des coûts de réfrigération. |

Objectif 2.1

| Action | Secteurs visés | | | | | | Cibles |
|---|----------------|------------|----------------|-----------|------------|-----------|---|
| | Grand public | Commercial | Institutionnel | Municipal | Industriel | Transport | |
| <ul style="list-style-type: none"> Poursuivre ses activités de recherche et développement et consolider la collaboration avec des acteurs privés et publics. | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | <ul style="list-style-type: none"> Expo-Sciences : accroître de 30 à 50 le nombre de projets présentés par des jeunes. Concours Énergia : Identifier les maisons d'enseignement qui offrent des programmes en lien avec l'efficacité énergétique. |

Objectif 2.2

Diffuser et renforcer l'expertise québécoise en efficacité énergétique sur les marchés étrangers

| | | | | | | | |
|--|--|---|---|--|---|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> Poursuivre le projet SAGES, qui a obtenu un financement international, et la réalisation des engagements résultant d'ententes. Appuyer, sur une base de rentabilité, les entreprises qui développent des projets d'efficacité énergétique ou soumissionnent sur des appels d'offres internationaux. | | ✓ | ✓ | | ✓ | | <ul style="list-style-type: none"> Poursuivre les travaux d'élaboration de la stratégie d'atténuation des GES (SAGES) en Tunisie. Selon la demande des entreprises. |
|--|--|---|---|--|---|--|---|



Orientation 3 Consolider la collaboration avec les milieux régionaux et locaux en vue de promouvoir l'efficacité énergétique

Objectif 3.1 Soutenir des initiatives régionales et locales en faveur de l'efficacité énergétique

| Action | Secteurs visés | | | | | | Cibles |
|---|----------------|------------|----------------|-----------|------------|-----------|--|
| | Grand public | Commercial | Institutionnel | Municipal | Industriel | Transport | |
| <ul style="list-style-type: none"> Intensifier la collaboration avec des organismes en vue d'une promotion plus ciblée et qui répond aux attentes de la clientèle visée. | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | <ul style="list-style-type: none"> Réalisation d'activités d'information dans chacune des 17 régions du Québec. |

Objectif 3.2 Accentuer les efforts de sensibilisation auprès de la clientèle municipale

| | | | | | | | |
|--|--|--|--|---|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> Estimer et concrétiser, le cas échéant, les économies potentielles dans le secteur de l'eau (pompage, filtration, épuration, etc.) et offrir la formation. | | | | ✓ | | | <ul style="list-style-type: none"> Mise à jour du potentiel d'économies. |
|--|--|--|--|---|--|--|---|

Orientation 4

Concevoir et offrir des produits et des services de qualité et consolider le savoir-faire de l'Agence

Objectif 4.1

Poursuivre l'acquisition de connaissance relative à l'efficacité énergétique, faciliter son utilisation et actualiser le cadre légal

| Action | Secteurs visés | | | | | | Cibles |
|--|----------------|------------|----------------|-----------|------------|-----------|---|
| | Grand public | Commercial | Institutionnel | Municipal | Industriel | Transport | |
| <ul style="list-style-type: none"> Compléter l'analyse des résultats et des potentiels d'efficacité énergétique découlant des projets de démonstration. | | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | <ul style="list-style-type: none"> Avoir établi les potentiels et les cibles pour 10 projets de démonstration. |
| <ul style="list-style-type: none"> Travaux sur la Loi sur l'économie d'énergie dans les bâtiments. | ✓ | ✓ | ✓ | | | | <ul style="list-style-type: none"> Produire d'ici l'automne 2004 un avis à la Régie du bâtiment. |
| <ul style="list-style-type: none"> Revoir le règlement d'appareils fonctionnant à l'électricité et aux hydrocarbures. | | ✓ | | | | | <ul style="list-style-type: none"> Entreprendre les démarches de modification réglementaire. |
| <ul style="list-style-type: none"> Poursuivre les travaux portant sur les indicateurs d'efficacité énergétique. | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | <ul style="list-style-type: none"> Développer et améliorer des indicateurs d'économies d'énergie résultant des interventions de l'Agence. |
| <ul style="list-style-type: none"> Suivi et promotion de la directive projetée sur le parc automobile gouvernemental. | | | ✓ | | | ✓ | <ul style="list-style-type: none"> Produire un bilan des résultats obtenus en termes d'économies d'énergie et de réduction des émissions de gaz à effet de serre une fois que la directive aura été adoptée et mise en œuvre. Économie annuelle visée de 7,3 millions de litres de carburant (77,3 GWh éq.) et de 4,3 millions de dollars ; réduction annuelle de 17 561 tonne de CO₂ éq. |
| <ul style="list-style-type: none"> Bilan institutionnel. | | | ✓ | | | | <ul style="list-style-type: none"> Cueillette de données en juillet 2003, en vue de la production du bilan en décembre 2003. |



Objectif 4.2

Maintenir et renforcer les façons de faire et l'expertise de l'Agence

| Action | Secteurs visés | | | | | | Cibles |
|---|----------------|------------|----------------|-----------|------------|-----------|--|
| | Grand public | Commercial | Institutionnel | Municipal | Industriel | Transport | |
| <ul style="list-style-type: none"> Maintien du système ISO et évaluation du système qualité sur une base continue. | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | <ul style="list-style-type: none"> Avoir mené à terme le plan annuel de formation du personnel. Avoir traité chacune des requêtes d'action corrective (RAC) dans un délai maximum de 30 jours. |

